

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS ET D'ACTIVITÉS

COSSON

Mickael

Député/Côtes-d'Armor(22)

Élu(e) ou nommé(e) le : 07/07/2024

Déclaration déposée le : 09/09/2024 09:27:04

Renseignements personnels :

Date de naissance : 29/11/1975

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
[Activité conservée] Employeur : DDTM22 de 01/2015 à 06/2022 Chargé d'opération Commentaire : Mise en disponibilité automatique au 22/06/2022	2015 : 28 300 € Net 2016 : 28 712 € Net 2017 : 29 153 € Net 2018 : 29 107 € Net 2019 : 29 500 € Net 2020 : 30 000 € Net 2021 : 31 585 € Net 2022 : 16 000 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : CONSEIL DEPARTEMENTALE 22 Educatrice spécialisée

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Maire de 01/2015 à 09/2022	2015 : 18 224 € Net 2016 : 18 278 € Net 2017 : 18 546 € Net 2018 : 18 555 € Net 2019 : 18 645 € Net 2020 : 21 051 € Net 2021 : 10 000 € Net 2022 : 11 200 € Net
[Fonction conservée] Vice Président SBAA de 01/2016 à 08/2022 Commentaire : Fin de mission au 28/08/2022 en tant que VP. Conseiller communautaire ensuite	2016 : 16 595 € Net 2017 : 16 595 € Net 2018 : 16 698 € Net 2019 : 16 700 € Net 2020 : 16 700 € Net 2021 : 16 755 € Net 2022 : 16 755 € Net
[Fonction conservée] Conseiller municipal de 09/2022 à 09/2024 Commentaire : Oui	2022 : 100 € Net 2023 : 300 € Net 2024 : 225 € Net
[Fonction conservée] Conseiller communautaire de 09/2022 à 09/2024 Commentaire : Oui	2022 : 640 € Net 2023 : 1 931 € Net 2024 : 1 440 € Net
[Fonction conservée] Administrateur centre de gestion de 09/2020 à 09/2024 Commentaire : Oui	2020 : 524 € Net 2021 : 1 572 € Net 2022 : 1 609 € Net 2023 : 1 685 € Net 2024 : 1 050 € Net

8° Les collaborateurs parlementaires

Nom	Description des autres activités professionnelles exercées
TOQUE Jean Marc	
LABOUT CHARLET Stéphanie	
Lorand Bruno	
Morisse Geraldine	

Observations

Je soussigné Mickael COSSON certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 09/09/2024 09:27:04

Signature : Mickael COSSON